

I - Les relations extérieures du Canada

Hélène Galarneau

Volume 16, numéro 3, 1985

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/701887ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/701887ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Galarneau, H. (1985). I - Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 16(3), 611–637. <https://doi.org/10.7202/701887ar>

CHRONIQUE DES RELATIONS EXTÉRIEURES DU CANADA ET DU QUÉBEC

Hélène GALARNEAU*

I — Les relations extérieures du Canada

(avril à juin 1985)

A — Aperçu général

Le gouvernement conservateur poursuivait au printemps la série de consultations publiques entreprises dans le cadre de la révision des politiques étrangère, commerciale et d'immigration du Canada. Pour alimenter le débat sur la politique étrangère, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures présentait un Livre vert, document plutôt bref consacré essentiellement au commerce et aux questions de sécurité. Sur la scène internationale, le premier ministre Mulroney participait à son premier sommet des Sept pays industrialisés. Il faut signaler également le voyage qu'effectuait dans trois pays d'Amérique centrale, dont le Nicaragua et le Salvador, la ministre des Relations extérieures, Mme Monique Vézina, ainsi que le séjour de M. Clark en Union soviétique. Le discours du gouvernement conservateur à l'étranger se concentrait sur quelques thèmes comme la nécessité de nouvelles négociations commerciales multilatérales, le rapprochement économique canado-américain — qui ne se fera pas, précisait-on, au détriment des partenaires européens et japonais — et le rôle accru du secteur privé dans l'entreprise du développement international.

B — Le livre vert sur la politique étrangère

Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, déposait à la Chambre des Communes le 14 mai un Livre vert sur la politique extérieure qui servira de base au processus de révision de la politique étrangère canadienne entrepris par le gouvernement Mulroney¹. Un comité spécial des Communes et du Sénat étudiera le document et tiendra des audiences publiques sur le sujet avant de faire rapport au gouvernement, dans un an. Plutôt mince avec ses quarante-sept pages, le document s'attache principalement à la politique économique et commerciale et à la question du renforcement de la compétitivité canadienne. Il insiste sur la place prépondérante des États-Unis dans l'économie canadienne et reprend, sur la question du renforcement des relations commerciales canado-américaines et sur celle des négociations commerciales multilatérales, les options et les arguments déjà exposés dans le document sur le maintien et le renforcement de l'accès aux marchés extérieurs rendu public en janvier dernier par le ministre du Commerce extérieur. Le Livre vert aborde d'autre

* *Documentaliste au CQRI.*

1. *Compétitivité et sécurité: Orientations pour les relations extérieures du Canada. Présenté par le très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures.* Ottawa, Approvisionnements et Services, 1985, 47 p.

part les questions de paix et de sécurité internationales dans la perspective de la dynamique Est-Ouest et avec l'Europe comme « région militaire la plus critique du monde » (p. 42). Le Canada devra donc jouer un rôle accru au sein des alliances militaires et proposer de nouvelles initiatives dans le domaine du contrôle des armements et du désarmement. Le document souligne enfin la question des contraintes financières qui empêchent une trop grande dispersion des activités internationales du pays et exigent de fixer des priorités.

Plusieurs analystes ont souligné à la suite de la publication du livre vert la futilité de l'exercice de révision de la politique extérieure alors que le gouvernement a d'ores et déjà pris les décisions importantes – comme le renforcement des relations avec les États-Unis et de la participation à l'OTAN – ou s'apprête à les prendre, dans le cas de l'Initiative de défense stratégique ou du libre-échange avec les États-Unis². Aux Communes, l'opposition libérale et néo-démocrate refusait d'ailleurs de participer aux travaux du comité spécial mixte sur les relations extérieures à moins que ne soient repoussées les décisions sur l'IDS et la négociation commerciale avec les États-Unis. Il fallut plus d'un mois avant que n'intervienne une entente sur la formation du Comité, le gouvernement prenant l'engagement de ne rendre aucune décision avant que ne soit déposé, au plus tard le 23 août, un rapport intérimaire du Comité sur ces deux questions³.

C — Les politiques de défense

1 — L'OTAN

Le Canada participait au printemps à deux réunions ministérielles de l'OTAN. À la réunion des ministres de la Défense au sein du Comité des plans de défense à Bruxelles en mai, les Alliés prirent la décision de consentir un effort particulier pour améliorer la défense conventionnelle de l'Alliance, identifiant les secteurs sur lesquels porterait cet effort. La faiblesse de l'Alliance atlantique par rapport aux forces du Pacte de Varsovie dans le domaine de la guerre chimique fut soulignée par le secrétaire américain à la Défense qui ne put convaincre ses homologues de reconnaître la nécessité de se munir d'une capacité de dissuasion chimique⁴. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures participait à la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord, les 6 et 7 juin au Portugal où il fut question plus particulièrement des négociations américano-soviétiques de Genève. Le communiqué final de la rencontre souligne le soutien des Alliés aux « efforts » des États-Unis à Genève. Aucune mention de l'IDS ne s'y retrouve, M. Clark ayant déclaré qu'il n'y avait pas eu de grande controverse à ce sujet, les positions des différentes parties étant connues et acceptées avant la rencontre. À l'unanimité, les ministres ont également exprimé leur désir de voir les États-Unis continuer à se conformer au traité SALT II⁵.

2 — L'INITIATIVE DE DÉFENSE STRATÉGIQUE

À la suite de l'invitation lancée à la fin mars par Washington à ses alliés de l'OTAN de se joindre au projet de recherche IDS, le gouvernement canadien chargeait un haut-fonctionnaire, M. Arthur Kroeger, d'étudier la question. Avec un groupe d'experts, M. Kroeger devra rassembler l'information nécessaire sur les conséquences stratégiques, scientifiques et économiques d'une éventuelle participation canadienne au projet américain et faire

2. Stephen CLARKSON, *The Globe and Mail*, 24 mai 1985, p. 7.

3. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 98*, 28 juin 1985.

4. *Le Devoir*, 23 mai 1985, p. 6; *The Globe and Mail*, 23 mai 1985, p. 10.

5. *The Globe and Mail*, 8 juin 1985, p. 11; Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 75*, 3 juin 1985; pour des extraits du communiqué final, voir *Le Devoir*, 8 juin 1985, p. 4.

rapport au cabinet aussi vite que possible⁶. Le gouvernement décidait par ailleurs de ne pas se plier à la volonté des États-Unis qui demandaient une réponse dans les soixante jours⁷. La décision du Canada ne sera connue qu'après le 23 août, le gouvernement ayant accepté d'attendre un rapport intérimaire du Comité spécial des Communes et du Sénat avant de donner sa réponse. En juin, l'Association canadienne des industries aérospatiales du Canada recommandait au gouvernement de participer à l'IDS⁸.

La question du lien entre l'IDS et NORAD était encore soulevée au printemps à la suite de rapports de presse faisant état des plans américains d'unification des commandements de la défense aérienne et de la défense spatiale. À la suite des remarques de l'opposition aux Communes sur la participation du NORAD à cette unification et par conséquent à l'IDS, un représentant du ministère canadien des Affaires extérieures précisait que les États-Unis avaient informé le Canada de l'éventualité de l'unification des commandements américains parce que le commandement conjoint du NORAD était situé au même endroit, à Cheyenne Mountain. Le Canada a pour sa part demandé à Washington quelles pourraient être les conséquences de cette réorganisation – qui n'est pas encore assurée – sur le NORAD⁹.

3 – DÉSARMEMENT ET CONTRÔLE DES ARMEMENTS

Un sous-groupe du Groupe consultatif sur le désarmement et le contrôle des armements, présidé par M. Douglas Roche, ambassadeur canadien au désarmement, se réunissait à Ottawa les 11 et 12 avril à la demande du secrétaire d'État aux Affaires extérieures pour discuter de la position canadienne à la troisième conférence d'examen du Traité de non-prolifération des armes nucléaires prévue pour l'automne¹⁰. La question de l'IDS fut abordée au cours de la réunion, certains membres du groupe ayant exprimé leur inquiétude devant les risques que font peser sur le traité ABM les efforts entrepris par les superpuissances pour se doter de systèmes de défense anti-missiles¹¹. L'ambassadeur canadien au désarmement faisait état plus tard des objectifs du Canada à la troisième conférence d'examen du TNP. Outre la réaffirmation de l'objet et des dispositions du Traité figurent au nombre de ces objectifs la volonté du Canada d'empêcher une confrontation entre les pays neutres et non alignés et les États dotés d'armes nucléaires sur les dispositions de l'article VI du TNP (sur la course aux armements nucléaires), la reconfirmation de l'obligation des États dotés d'armes nucléaires de négocier de bonne foi en vue de mettre un terme à la course aux armes nucléaires et de réduire les arsenaux nucléaires et la réaffirmation du préjugé favorable du Canada pour le concept de l'établissement de zones régionales exemptes d'armes nucléaires¹².

Le Canada rejetait la proposition soviétique d'un gel du déploiement des missiles à portée intermédiaire en Europe, proposition faite dans le cadre des négociations de Genève et rendue publique par l'Union soviétique en avril. Un porte-parole du ministère des Affaires extérieures, Mme Dilys Buckley-Jones, déclarait que la proposition ne contribuerait qu'à confirmer la supériorité nucléaire soviétique en Europe et qu'elle était en fait destinée à influencer l'opinion publique occidentale. Mme Buckley-Jones estimait d'autre part que le respect de la confidentialité des négociations de Genève était nécessaire à une négociation sérieuse. Elle soulignait toutefois que le Canada accueillait favorablement la volonté de M. Gorbachev de rencontrer le président Reagan¹³.

6. Linda McQUAIG, *The Globe and Mail*, 19 avril 1985, p. 5.

7. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 17 mai 1985, pp. 1 et 2.

8. *Le Devoir*, 12 juin 1985, p. 4.

9. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 30 mai 1985, pp. 1 et 2.

10. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 47*, 11 avril 1985.

11. Ministère des Affaires extérieures, *Discours n° 85/34*, 16 juin 1985, p. 4.

12. *Ibid.*, *Discours n° 85/29*, 16 mai 1985, p. 7.

13. *The Globe and Mail*, 12 avril 1985, p. 3.

4 – AUTRES QUESTIONS

Les forces armées canadiennes et américaines effectuaient des manoeuvres aériennes au-dessus de l'Amérique du Nord en juin dans le cadre du NORAD¹⁴. Par ailleurs, le ministre de la Défense et le ministre des Approvisionnements et Services annonçaient en mai que trois compagnies restaient en lice pour la fourniture aux forces armées canadiennes d'un système de défense aérienne à basse altitude. Le contrat, d'environ \$600 millions, sera attribué au printemps 1986¹⁵.

D — Les politiques économiques et commerciales

Dans le budget qu'il déposait aux Communes le 23 mai, le ministre des Finances, M. Michael Wilson, annonçait pour l'année 1985-1986 une réduction du déficit fédéral de \$2 milliards par rapport au déficit de 1984-1985, évalué à \$35.8 milliards. Les dépenses fédérales s'élèveront à \$105 milliards, une hausse de 5.4 %¹⁶. Le gouvernement annonçait dans ce budget la création d'un Fonds spécial de commerce et développement administré par l'Agence canadienne de développement international. La moitié de l'augmentation annuelle du budget d'aide au développement sera consacrée au cours des cinq prochaines années à ce Fonds qui servira à financer les exportations canadiennes dans les pays en développement. Le ministre des Finances annonçait en même temps une réduction de \$50 millions du montant que son gouvernement prévoyait consacrer à l'APD l'année prochaine¹⁷. Peu avant de perdre le pouvoir, le gouvernement libéral avait eu l'intention d'instituer un fonds aide-commerce. Les critères d'allocation des ressources du fonds spécial seront déterminés par les responsables de l'ACDI, des ministères des Finances, des Affaires extérieures (Commerce international) et de l'Expansion industrielle régionale¹⁸.

L'Agence d'examen de l'investissement étranger cédait le 30 juin la place à Investissement Canada avec l'entrée en vigueur de la Loi sur Investissement Canada. Le projet de loi modifiant la politique canadienne à l'endroit des investissements étrangers, source de tensions avec les États-Unis sous l'administration libérale, avait été présenté aux Communes en décembre dernier. La nouvelle loi « reflète le nouvel esprit d'entreprise du Canada », déclarait le ministre de l'Industrie, M. Sinclair Stevens, qui met toujours l'accent sur le rôle de promotion des investissements de la nouvelle agence. Celle-ci aura toutefois encore à examiner et sanctionner certains investissements étrangers effectués au Canada, notamment les acquisitions d'entreprises canadiennes dont les actifs sont de \$5 millions ou plus ainsi que les acquisitions par des non-Canadiens dans le secteur des industries culturelles¹⁹.

Un coordonnateur spécial pour les consultations sur l'accès aux marchés était nommé par le gouvernement en mai dans le cadre des consultations entreprises par le ministre du Commerce extérieur à l'hiver sur la politique du Canada à l'endroit des négociations commerciales multilatérales et de la libéralisation des échanges avec les États-Unis. Il s'agit de M. Tom Burns qui était ainsi chargé de recueillir les opinions des Canadiens et de faire rapport à un groupe directeur formé de sous-ministres²⁰.

14. *The Globe and Mail*, 17 juin 1985, p. 8.

15. Gouvernement du Canada, *Communiqué n° 35/85*, 8 mai 1985.

16. Bruce LITTLE, *The Globe and Mail*, 24 mai 1985, pp. 1 et 2 et p. 11.

17. David STEWART-PATTERSON, *The Globe and Mail*, 24 mai 1985, p. 10.

18. Paule des RIVIÈRES, *Le Devoir*, 12 juin 1985, p. 4.

19. Investissement Canada, *Communiqué*, 27 juin 1985.

20. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 57*, 3 mai 1985.

E — Les politiques d'immigration

Un jugement rendu par la Cour suprême en avril reconnaissait aux réfugiés en attente de statut le droit de se faire entendre et obligeait le ministère de l'Immigration à modifier la procédure de reconnaissance du statut de réfugié²¹. Le jugement rendait encore plus aigus les problèmes administratifs que posait déjà au gouvernement canadien l'existence d'un arriéré d'environ 13,000 cas dans l'examen des demandes de statut de réfugiés. Le gouvernement avait entrepris, sous l'administration libérale, de revoir la procédure et la ministre de l'Immigration, Mme Flora MacDonald recevait peu de temps après le jugement de la Cour suprême un rapport sur le processus de reconnaissance du statut de réfugié. Le rapport de M. W. Gunther Plaut, qui n'était rendu public qu'à la fin juin, s'attache exclusivement aux formalités administratives et judiciaires du processus, et propose trois modèles. Une deuxième partie faisant état des principes et de la stratégie globale qui devraient inspirer la politique canadienne d'immigration sera remise plus tard²².

Avant que ne soit présenté aux Communes un ensemble de nouvelles mesures sur les processus de reconnaissance du statut de réfugié, ce qui est prévu pour l'automne, Mme MacDonald tentait sans succès, au mois de juin, de faire passer un projet de loi spéciale sur les réfugiés en attente de statut qui aurait permis l'élargissement de la Commission d'appel de l'immigration²³.

Mme MacDonald déposait d'autre part au Parlement le 27 juin un rapport faisant état de la première phase des travaux de révision de la politique d'immigration annoncée l'automne dernier. Des consultations menées, notamment auprès des gouvernements provinciaux, le rapport conclut que le nombre d'immigrants a été trop bas au cours des dernières années — 85,000 à 90,000 en 1985 — et il suggère une augmentation modérée — jusqu'à un niveau annuel de 175,000 immigrants — des niveaux d'immigration au cours des deux ou trois prochaines années, principalement pour la catégorie des requérants indépendants. On y annonce l'adoption, à l'automne, de nouvelles mesures pour promouvoir la venue de gens d'affaires, en soulignant toutefois que « l'augmentation du nombre d'entrepreneurs au Canada ne se fera pas au détriment des autres composantes du mouvement d'immigration »²⁴. Les travaux des trois prochains mois seront donc consacrés à définir ces mesures, ainsi que les niveaux d'immigration, par catégorie, pour 1986 qui seront présentés dans le rapport annuel sur les futurs niveaux d'immigration en novembre. Enfin, le gouvernement répondait dans le document au rapport sur l'immigration présenté le 1^{er} avril par le Comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration et annonçait un examen distinct du rapport entre les niveaux d'immigration et les besoins démographiques futurs du pays et des conséquences économiques et sociales de la croissance démographique des années à venir²⁵.

F — Organisations et rencontres internationales

1 — L'ONU

Le Canada, avec l'Argentine, l'Autriche, la Jordanie, la Malaisie, le Sénégal, la Suède et la Tanzanie, lançait à l'occasion du quarantième anniversaire de la signature de la Charte des Nations Unies un appel commun à renforcer l'Organisation des Nations Unies. Le texte

21. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 5 avril 1985, pp. 1 et 2.

22. W. Gunther PLAUT, *La reconnaissance du statut de réfugié au Canada: Propositions relatives à l'élaboration d'un nouveau processus. Rapport adressé à Mme Flora MacDonald, ministre de l'Emploi et de l'Immigration*, 17 avril 1985, 286 p.

23. Jean-Claude LECLERC, *Le Devoir*, 27 juin 1985, p. 10.

24. Ministère de l'Emploi et de l'Immigration, *Communiqué n° 85-29*, 27 juin 1985, p. 2.

25. *Ibid.*, *Rapport au Parlement sur l'examen de l'orientation à prendre quant à l'établissement des futurs niveaux d'immigration*, juin 1985, 29 p.

de cet appel, dont le chancelier autrichien fut l'initiateur, était transmis au secrétaire général des Nations Unies par les signataires le 26 juin²⁶. Toujours dans le cadre des quarante ans de l'ONU, l'ambassadeur aux Nations Unies, M. Stephen Lewis, dirigeait la délégation canadienne qui participait, à San Francisco, à une conférence consacrée à l'évaluation du rôle de l'organisation mondiale²⁷.

2 – LA CONFÉRENCE DU DÉSARMEMENT ET LA COMMISSION SUR LE DÉSARMEMENT

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures signifiait au début avril son approbation devant la création, par la Conférence du désarmement des Nations Unies, d'un comité spécial sur le contrôle des armements et de l'espace extra-atmosphérique. Le Canada, qui par le passé a participé activement aux travaux de la Conférence, redoublera d'efforts, disait M. Clark, pour favoriser un consensus sur la question de l'espace extra-atmosphérique et mettre en lumière les mesures permettant d'empêcher la course aux armements dans l'espace²⁸.

À la Commission des Nations Unies sur le désarmement à New York, l'ambassadeur canadien au désarmement, M. Douglas Roche, traçait pour sa part en mai un portrait plutôt sombre des efforts multilatéraux de désarmement et de contrôle des armements. L'incapacité de faire des progrès dans ce domaine tient à la méfiance qui existe de part et d'autre entre l'Est et l'Ouest disait-il par la suite en entrevue. Selon lui, il faudrait injecter plus de volonté politique dans le processus pour en arriver à des résultats²⁹.

3 – LA FAO ET LE PAM

Le Canada participait en mai à Rome à la 19^{ème} session du comité des politiques et programmes d'aide alimentaire du Programme alimentaire mondial (PAM). Le PAM, qui dépend à la fois de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Conseil économique et social des Nations Unies, verra l'autonomie et la responsabilité de son directeur exécutif s'accroître à la suite de mesures mises au point par une commission mixte PAM-ONU-FAO et présentées à la 19^{ème} session du comité. L'adoption de mesures visant à améliorer la gestion, l'efficacité et la responsabilité financière du PAM était réclamée depuis quelque temps par les pays donateurs. Le Canada et l'Australie estimaient pour leur part que des changements réels devraient être effectués et ils déclaraient qu'ils ne participeraient à la prochaine conférence des contributions du Programme alimentaire mondial que dans la mesure où les événements des prochains mois indiqueraient la réalisation de tels changements³⁰.

Avec l'Australie encore une fois, et avec les États-Unis, le Canada se dissociait d'une nouvelle version d'un projet de pacte mondial sur la sécurité alimentaire accepté par les autres délégations présentes au conseil de la FAO qui se réunissait à Rome à la fin juin. Avec plusieurs pays développés, il s'opposait d'autre part à l'augmentation de 1,4 % en termes réels du budget de l'Organisation pour 1986-1987 présentée par le directeur général et réclamait un budget à croissance zéro³¹.

4 – LE FMI ET LA BANQUE MONDIALE

Le ministre des Finances, M. Michael Wilson, participait à la mi-avril à Washington aux réunions du Comité intérimaire du FMI et du Comité de développement conjoint du FMI

26. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 97*, 27 juin 1985.

27. *Ibid.*, *Communiqué n° 90*, 21 juin 1985.

28. *Ibid.*, *Communiqué n° 46*, 9 avril 1985.

29. Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 9 mai 1985, p. 11.

30. Danièle BLAIN, *Le Devoir*, 5 juin 1985, p. 10.

31. *Idem.*, 2 juillet 1985, p. 13.

et de la Banque mondiale. La question de l'endettement du Tiers Monde était à l'ordre du jour des travaux ainsi que celle de la libéralisation du commerce international. M. Wilson s'y est notamment fait l'avocat d'une augmentation des contributions à l'AID (Association internationale de développement). Estimant toutefois qu'il y avait peu de chance que cela se produise, le ministre canadien estimait nécessaire que les sommes disponibles soient allouées aux pays qui en ont le plus besoin. M. Wilson y supporta également l'idée de créer une agence de promotion des investissements étrangers dans les pays en développement³².

5 – L'OACI

Le Canada déléguait son ministre des Transports, M. Donald P. Mazankowski, à une réunion spéciale du Conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) à la fin juin. Alors que venaient d'être perpétrés, à partir du territoire canadien, des actes de terrorisme aérien, le ministre réclamait que les normes recommandées de sécurité aérienne deviennent obligatoires et que de nouvelles normes soient élaborées pour mieux assurer la sécurité, notamment un contrôle de l'OACI sur l'application des mesures de sécurité dans les aéroports³³. Quelques jours plus tôt, un avion de la compagnie Air India ayant quitté Montréal avait explosé en plein vol au large de l'Irlande et un colis chargé à bord d'un avion du Canadian Pacific avait explosé à l'aéroport de Tokyo. Plus tôt, le détournement sur Beyrouth d'un vol de la TWA avait également contribué à créer un climat propice à des discussions sur l'amélioration des mesures de sécurité aérienne. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, en réponse aux demandes de l'Association canadienne des pilotes de lignes, avait alors déclaré que le Canada avait déjà soumis des propositions à ses partenaires du sommet économique sur les moyens de renforcer la sécurité aérienne et que des consultations suivraient³⁴.

6 – L'OCDE

Les ministres des Affaires extérieures et des Finances se rendaient à la réunion du Conseil des ministres de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) qui se tenait à Paris les 11 et 12 avril. Le Canada présidait la réunion, au cours de laquelle il fut entre autre question des mesures à prendre pour aider les pays en développement à faire les ajustements nécessaires à une reprise de la croissance. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures déclarait à la réunion que si les politiques nationales des pays en développement constituaient l'élément-clé, les pays développés devaient les aider par des efforts financiers appropriés, une libéralisation des échanges, une reprise de l'investissement et une gestion éclairée des problèmes de l'endettement. Au chapitre des efforts financiers, M. Clark retenait l'investissement et se disait favorable à la création d'une Agence multilatérale de garantie de l'investissement –, et l'association des fonds de développement et des crédits à l'exportation qui « peut accroître l'apport total des ressources destinées au développement, alors même que les autres formes de financement marquent le pas »³⁵. Il fut par ailleurs question de la tenue de nouvelles négociations commerciales multilatérales. Si le Canada, avec les États-Unis et le Japon, souhaitait que les pays de l'OCDE s'entendent pour fixer au début de 1986 l'ouverture officielle des négociations, le communiqué final soulignait que celles-ci devraient avoir lieu aussi tôt que possible. Les ministres de l'OCDE s'entendaient toutefois pour tenir dès l'été une réunion de hauts fonctionnaires pour discuter de l'agenda des futures négociations du GATT. M. Clark soulignait que les progrès accomplis en vue de la libéralisation des échanges devraient tenir « pleinement compte des intérêts des

32. *Le Devoir*, 19 avril 1985, p. 14; Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 19 avril 1985, p. B6.

33. Françoise CÔTÉ, *Le Devoir*, 28 juin 1985, p. 3.

34. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 88*, 20 juin 1985.

35. *Ibid.*, *Discours n° 85/18*, 11 avril 1985, p. 3.

pays en développement »³⁶. Dans le communiqué final, les ministres des pays de l'OCDE s'engagent à résister à la tentation du protectionnisme et à préparer pour la mi-octobre des propositions sur l'élimination des barrières commerciales actuelles. Ils insistaient aussi auprès du Japon pour qu'il ouvre ses frontières aux importations et à l'investissement étranger et déclaraient que le déficit américain, les taux d'intérêt élevés et la force du dollar US faisaient obstacle à la reprise économique internationale³⁷.

7 – RENCONTRES ÉCONOMIQUES MULTILATÉRALES

Les ministres du Commerce de vingt et un pays développés et en développement et des représentants de la Commission des Communautés européennes, du GATT et du FMI se réunissaient à Stockholm du 8 au 10 juin. M. James Kelleher, ministre du Commerce extérieur, participait à la rencontre où l'on s'entendit pour demander au Conseil du GATT d'organiser en septembre une rencontre de hauts fonctionnaires des États membres pour préparer de nouvelles négociations commerciales multilatérales³⁸.

Les ministres des Finances du Groupe de Dix (les sept pays du sommet des pays industrialisés plus la Belgique, les Pays-Bas et la Suède) devaient se rencontrer à Tokyo le 21 juin pour discuter des questions monétaires internationales, notamment d'un rapport sur la réforme du système monétaire préparé par leurs hauts-fonctionnaires³⁹.

8 – RÉUNION D'EXPERTS DE LA CSCE SUR LES DROITS DE L'HOMME

Une rencontre d'experts des pays de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) consacrée aux droits de l'homme se tenait à Ottawa du 7 mai au 17 juin. Le Canada avait proposé à Madrid en 1983 la tenue de cette rencontre. Les délégations des trente-trois pays européens, des États-Unis et du Canada se réunissaient dès le 23 avril pour préparer l'ordre du jour des travaux. Dans son discours d'ouverture de la rencontre préparatoire, le ministre des Relations extérieures, Mme Monique Vézina, soulignait qu'il s'agissait de la première réunion de la CSCE exclusivement consacrée à l'examen de la protection des droits de la personne, et de la première réunion de la CSCE à se tenir hors de l'Europe⁴⁰. Les tentatives des pays occidentaux, au cours des travaux préparatoires, de permettre que les débats de la réunion soient publics se révélèrent infructueuses, à l'exception de la séance de clôture. On s'entendit toutefois pour que les délégations qui le désirent puissent rendre publiques leurs déclarations⁴¹. Le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures prononçait le discours d'ouverture des travaux officiels de la réunion le 7 mai. Reconnaissant le caractère délicat des discussions sur les droits de l'homme, M. Joe Clark déclarait qu'il ne fallait pas les éviter pour la seule raison qu'elles risquaient de susciter des désaccords entre les gouvernements. Comme l'avait fait Mme Vézina, le ministre soulignait le souci constant manifesté par les Canadiens pour le respect des droits de l'homme partout dans le monde. Il estimait que la réunion était une occasion précieuse, qu'il ne fallait pas perdre, de faire avancer le processus visant à assurer une meilleure exécution des engagements pris dans ce domaine à Helsinki et à Madrid⁴². M. Harry Jay dirigeait la délégation canadienne au cours des travaux de la réunion. Le Canada évita d'adopter une attitude de confrontation, d'abord parce qu'il était l'hôte de la réunion et parce que, comme le disait M.

36. *Ibid.*, p. 1; Voir aussi *Discours n° 85/19*, 11 avril 1985.

37. Paul KOERING, *The Globe and Mail*, 13 avril 1985, p. B1.

38. *The Globe and Mail*, 11 juin 1985, p. B5.

39. *The Globe and Mail*, 22 mai 1985, p. B13.

40. Ministère des Affaires extérieures, *Discours n° 85/21*, 23 avril 1985, p. 1.

41. *The Globe and Mail*, 9 mai 1985, p. 8.

42. Ministère des Affaires extérieures, *Discours n° 85/27*, 7 mai 1985.

Jay, un langage trop dur pourrait avoir un effet contraire à celui recherché. Il estimait d'autre part que le simple fait qu'il y ait une réunion consacrée aux droits de l'homme, et que les Soviétiques y participent, constituait un progrès⁴³. La réunion se terminait cependant sans qu'il soit possible de s'entendre sur un communiqué final, sur des recommandations pour la conférence de révision des accords d'Helsinki de 1986 ou sur une proposition de tenir une nouvelle rencontre sur l'examen du respect des droits de l'homme⁴⁴.

9 – LE SOMMET DE BONN

Le Sommet des sept pays industrialisés se tenait cette année à Bonn, du 2 au 4 mai. Le premier ministre Brian Mulroney participait pour la première fois à ce sommet où il était accompagné de ses ministres des Finances et des Affaires extérieures.

Sur la question de l'ouverture de nouvelles négociations commerciales multilatérales, les Sept ne réussirent pas à aller plus loin que ce sur quoi s'était entendu le Conseil des ministres de l'OCDE quelques semaines plus tôt, soit une entente sur le principe de tenir des négociations sans qu'une date soit fixée. Le Premier ministre canadien, qui avait déclaré avant le Sommet qu'il ne participerait pas à un front commun contre la France à Bonn⁴⁵ – celle-ci estimant nécessaire une réforme monétaire parallèle, et ayant insisté à Bonn pour que les accords sur l'agriculture ne soient pas modifiés – ne réussit pas, malgré ses efforts de médiation, à rallier la France à l'ensemble du groupe. Comme à l'OCDE donc, le communiqué final du Sommet souligne que les négociations devraient avoir lieu le plus tôt possible notant que la plupart des participants estiment qu'un nouveau round du GATT devrait commencer en 1986 – et qu'il serait utile qu'une réunion préparatoire de hauts fonctionnaires du GATT ait lieu avant la fin de l'été pour discuter des thèmes et des modalités des négociations. Le communiqué précise également sur ce point que les Sept verront à ce que la négociation porte sur un « paquet équilibré », la participation active d'un nombre important de pays développés et en développement étant jugée essentielle. Ils ont également déclaré qu'il était essentiel d'améliorer le fonctionnement du système monétaire international, les propositions en ce sens des ministres des Finances du Groupe des Dix allant faire l'objet de discussions à la réunion d'octobre du Comité intérimaire du FMI souligne le communiqué. Quant à leurs politiques économiques, les Sept ont affirmé de nouveau leur engagement à « suivre une discipline monétaire et budgétaire prudente et si nécessaire renforcée, en vue de parvenir à des prix stables, à une baisse des taux d'intérêt et à une augmentation des investissements productifs »⁴⁶. Le communiqué final énumère les engagements individuels des participants. Il s'agit dans le cas du Canada d'encourager les investissements et la création d'emplois dans le secteur privé, de supprimer les obstacles à une croissance non inflationniste soutenue, de réduire le déficit budgétaire et de limiter les dépenses publiques⁴⁷.

Le Premier ministre canadien s'était engagé préalablement au Sommet à y défendre les intérêts des pays en développement, ce qu'il fit entre autre en soutenant la proposition – qui est sur la table depuis quatre ans – d'un « troisième guichet » de la Banque mondiale pour permettre de fournir une aide préférentielle à des pays n'étant pas assez pauvres ou endettés pour recevoir l'aide actuelle de cette organisation⁴⁸. Dans le communiqué final, les Sept se dirent prêts à discuter d'une augmentation des ressources de la Banque mondiale.

43. *The Globe and Mail*, 25 mai 1985, p. 4.

44. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 18 juin 1985, p. 5.

45. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 1^{er} mai 1985, pp. 1 et 10.

46. *Le Devoir*, 6 mai 1985, p. 2.

47. Ministère des Affaires extérieures, *Hebdo Canada*, vol. 13, n° 22 (29 mai 1985) p. 2.

48. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 4 mai 1985, p. 10.

Comme chaque année, un certain nombre d'autres sujets furent également abordés au cours du sommet, dont les relations Est-Ouest, le communiqué final faisant notamment référence cette fois à la réunification des deux Allemagnes. La question du Nicaragua fut débattue par les ministres des Affaires extérieures, ceux-ci ayant unanimement exprimé au secrétaire d'État américain leur désaccord devant l'embargo, annoncé deux jours avant la tenue du Sommet, sur les exportations américaines à destination du Nicaragua⁴⁹.

G — Les relations canado-américaines

Le gouvernement canadien continuait à mettre l'accent sur la coopération avec les États-Unis au printemps. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures déclarait ainsi que le Canada devrait adopter une attitude plus positive dans ses rapports avec les États-Unis s'il veut maintenir une bonne relation avec son voisin du Sud. Soulignant l'amélioration des relations canado-américaines depuis l'arrivée au pouvoir de son gouvernement en septembre dernier, M. Clark déclarait que celle-ci avait permis au Canada de faire valoir son point de vue, lorsqu'il était en désaccord avec la politique américaine. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures donnait l'exemple de l'embargo américain décrété à l'endroit du Nicaragua, sur lequel le Canada avait exprimé son désaccord. Selon lui, il aurait été impossible il y a dix-huit mois de faire de telles déclarations tout en maintenant par ailleurs un climat d'amitié et de coopération avec les États-Unis⁵⁰.

1 — LES ENTRETIENS CLARK-SHULTZ ET L'EMBARGO AMÉRICAIN CONTRE LE NICARAGUA

Les responsables des Affaires extérieures du Canada et des États-Unis discutaient à Washington, les 19 et 20 mai, des relations bilatérales canado-américaines, ce qu'ils ont pris l'habitude de faire régulièrement. Les différends commerciaux et le dossier des pluies acides constituaient encore cette fois le menu de la rencontre. M. Clark tentait de persuader son homologue américain de faire pression sur le Congrès afin de décourager l'adoption par celui-ci de mesures protectionnistes, particulièrement pour l'industrie du bois, et sur certains États qui avaient interdit l'importation de porcs canadiens. Il fut d'autre part question de l'embargo commercial américain à l'endroit du Nicaragua. M. Clark déclarait à la suite des discussions que le Canada ne permettrait pas que son territoire soit utilisé pour contourner l'embargo imposé par les États-Unis. Le secrétaire d'État canadien, s'il disait n'avoir pas caché à son homologue américain que le Canada croyait que cette mesure ne contribuerait pas à faciliter la recherche d'une solution négociée en Amérique centrale, estimait légitime la préoccupation manifestée par les États-Unis quant à un possible détournement de l'embargo à partir du Canada. M. Clark affirmait que son gouvernement verrait notamment à ce qu'une mission commerciale nicaraguayenne transférée de Miami à Toronto se livre à des activités commerciales normales et ne cherche pas à expédier au Nicaragua des marchandises américaines via le Canada⁵¹.

Lorsque l'annonce de l'embargo avait été faite, le Canada avait déclaré qu'il surveillerait étroitement l'application des sanctions commerciales américaines afin de s'assurer que celles-ci n'aient pas de conséquences sur les exportations canadiennes au Nicaragua. Il avait alors été assuré par le gouvernement américain qu'il n'y aurait pas d'application extra-territoriale de l'embargo⁵². À Bonn, M. Clark s'était plaint à son homologue américain de ce que le Canada n'avait pas été informé au préalable de l'intention des États-Unis

49. *Ibid.*, p. 10.

50. *The Globe and Mail*, 31 mai 1985, p. 21.

51. *Le Devoir*, 21 mai 1985, pp. 1 et 12.

52. *Ibid.*, 8 mai 1985, p. 10.

d'imposer un embargo commercial. Le premier ministre Mulroney, toujours à Bonn, s'était pour sa part demandé pourquoi les États-Unis auraient consulté le Canada puisqu'ils connaissaient son opinion à ce sujet⁵³.

2 - LES QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES

Le ministre du Commerce extérieur poursuivait au printemps ses consultations auprès des gouvernements provinciaux et du public sur la question de la libéralisation des échanges avec les États-Unis. À l'issue d'une conférence fédérale-provinciale des ministres du Commerce qui avait lieu le 28 mai, M. James Kelleher déclarait que ses homologues provinciaux et lui-même avaient reconnu « l'urgente nécessité d'un accord global pour maintenir et renforcer notre accès au marché américain »⁵⁴. Deux études, l'une de la Chambre de commerce canadienne et l'autre de l'Institut C.D. Howe, recommandaient la négociation d'un accord commercial global alors que les manufacturiers canadiens de vêtements craignaient qu'un libre-échange canado-américain dans leur secteur nuise à l'industrie canadienne⁵⁵.

Le ministre du Commerce extérieur se rendait à Washington les 19 et 20 juin pour discuter d'un certain nombre de questions commerciales avec des membres du Congrès et avec le représentant-désigné au Commerce, M. Clayton Yeutter. M. Kelleher avait déjà rencontré M. Yeutter, qui succède à William Brock, au cours d'un voyage à Chicago en avril⁵⁶. À Washington, il fut question des mesures protectionnistes prises par les États-Unis, ou à l'étude, à l'endroit de plusieurs exportations canadiennes. Les exportations canadiennes de bois de construction, qui suscitent de plus en plus de mécontentement aux États-Unis, et d'acier firent l'objet de discussions, ainsi que les exportations de porc⁵⁷ et de produits agricoles et halieutiques frappées récemment de mesures restrictives⁵⁸. Le ministre canadien de l'Agriculture, M. John Wise, s'était rendu à Washington un mois auparavant pour s'entretenir du commerce des produits agricoles avec son homologue américain. Les deux hommes avaient alors décidé de former un groupe consultatif canado-américain de l'industrie horticole espérant que des rencontres entre les représentants de l'industrie contribueraient à diminuer les tensions commerciales⁵⁹. Pour sa part, le ministre responsable de la Commission canadienne du Blé, M. Charles Mayer, plaidait en faveur de l'élimination des barrières non-tarifaires au commerce canado-américain des produits agricoles. M. Mayer condamnait les méthodes « inappropriées » utilisées par les États-Unis pour régler ses différends commerciaux, citant l'interdiction imposée à l'importation de porcs du Canada par cinq États et les droits exigés à l'entrée du porc aux États-Unis. Le Canada, les États-Unis et la CEE, disait le ministre, devraient oeuvrer de concert en vue de la conclusion d'un nouvel accord commercial international plutôt que de se livrer à une guerre des subventions à l'exportation qui se révèle mutuellement destructrice⁶⁰.

53. John FRASER, *The Globe and Mail*, 6 mai 1985, pp. 1 et 2.

54. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 72*, 29 mai 1985.

55. Brian MILNER, *The Globe and Mail*, 23 avril 1985, p. B5; David STEWART-PATERSON, *The Globe and Mail*, 16 mai 1985, p. B3; *Le Devoir*, 6 mai 1985, p. 12.

56. Outre Chicago, le ministre Kelleher s'est également rendu en Virginie le 11 mai. Voir les discours qu'il a prononcés devant le *World Trade Conference*, à Chicago et le *Business Council* à Hot Springs: Ministère des Affaires extérieures, *Discours n° 85/20*, 18 avril 1985 et *Discours n° 85/28*, 11 mai 1985.

57. Voir ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 80*, 11 juin 1985.

58. *Ibid.*, *Communiqué n° 84*, 18 juin 1985.

59. Jennifer LEWINGTON, *The Globe and Mail*, 9 mai 1985, p. B3.

60. *The Globe and Mail*, 14 juin 1985, p. B3.

Le ministre canadien de l'Énergie, Mme Pat Carney, se réjouissait de son côté de la décision prise par les États-Unis de supprimer les mesures restrictives sur les licences d'exportation de pétrole brut américain au Canada. Mme Carney notait que cette décision était prise à un bon moment, coïncidant avec la dérèglementation du marché canadien du pétrole qui prenait effet le 1^{er} juin⁶¹. Le ministre de l'Énergie se rendait d'ailleurs à New York le 19 juin pour exposer devant des gens d'affaires américains la nouvelle politique de « non-intervention » du gouvernement canadien dans le secteur de l'énergie⁶². Le ministre des Communications, dans un discours prononcé à la mi-juin à l'*Academy of Motion Picture Arts and Sciences* à Los Angeles, pressait l'industrie américaine du cinéma de distribuer plus de films canadiens⁶³. Enfin, le ministre des Finances s'inquiétait des conséquences que pourrait avoir au Canada la réforme du système de taxation aux États-Unis⁶⁴.

3 – L'ENVIRONNEMENT

Mme Suzanne Blais-Grenier, ministre de l'Environnement, effectuait une visite de trois jours à Washington en mai pour y avoir des entretiens avec le secrétaire américain aux Affaires intérieures, M. Donald Hodel et le directeur de l'*Environmental Protection Agency*, M. Lee Thomas. Un communiqué conjoint de Mme Blais-Grenier et de M. Thomas annonçait à la suite d'un entretien que les deux pays s'étaient entendus pour mettre au point, au cours des six prochains mois, un projet de contrôle et de nettoyage de l'eau du bassin de la rivière Niagara. Mme Blais déclarait par ailleurs avoir demandé à M. Thomas de faire pression pour que les États-Unis se joignent au Canada et aux autres pays qui ont pris l'engagement de réduire de 30 % les émissions acides d'ici 1993⁶⁵. Elle devait également soulever la question des coupures qui pourraient être effectuées aux États-Unis dans les subventions gouvernementales affectées à la construction de stations d'épuration des eaux usées sur les Grands Lacs. Le Canada, par son ambassadeur aux États-Unis et par une note envoyée à Washington par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, avait exprimé son inquiétude devant les coupures proposées qui, selon M. Gotlieb, pourraient empêcher les États-Unis de remplir les obligations découlant de l'entente de 1978 sur la qualité de l'eau des Grands Lacs⁶⁶.

Les émissaires spéciaux chargés, lors du sommet Reagan-Mulroney de mars dernier, d'étudier le problème des pluies acides et de faire rapport de leurs travaux l'an prochain au deux chefs de gouvernement, se rencontraient formellement pour la première fois le 18 avril et amorçaient leurs travaux au cours d'une nouvelle rencontre le 13 juin. MM. William Davis et Drew Lewis déclaraient à ce moment que leur rapport contiendrait des recommandations précises⁶⁷.

La Commission mixte internationale accusait les gouvernements canadien et américain, dans un rapport rendu public en avril, de ne pas tenir les engagements contractés dans le traité bilatéral de 1978, citant les secteurs où les objectifs fixés n'ont pas été atteints⁶⁸. La Commission estimait dans un autre rapport qu'un organisme particulier devrait être créé pour s'occuper des problèmes de consommation et de dérivation des eaux des Grands Lacs, qui pourraient devenir une source de conflit entre les deux pays⁶⁹. Enfin, le Canada demandait

61. Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, *Communiqué n° 85/91*, 17 juin 1985.

62. *Ibid.*, *Communiqué n° 85/92*, 19 juin 1985.

63. *The Globe and Mail*, 18 juin 1985, p. 13.

64. Bruce LITTLE, *The Globe and Mail*, 31 mai 1985, p. B1.

65. *Le Devoir*, 11 mai 1985, p. 6.

66. Michael KEATING, *The Globe and Mail*, 8 mai 1985, p. 9.

67. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 14 juin 1985, p. 2.

68. Michael KEATING, *The Globe and Mail*, 6 avril 1985, p. 11.

69. *Ibid.*, 14 mai 1985, p. 1.

des renseignements aux Américains sur l'installation éventuelle d'un dépotoir nucléaire près de la frontière canadienne, au Vermont⁷⁰.

4 – AUTRES QUESTIONS

Le Canada et les États-Unis signaient le 15 avril un protocole d'entente sur la participation canadienne au Programme de sondage des fonds marins mené avec la France, la RFA et le Japon sous la direction des États-Unis. La contribution annuelle du Canada à ce programme de neuf ans sera de 2,5 millions de dollars⁷¹. Un memorandum sur la participation canadienne à la phase définitive du projet de station spatiale des États-Unis était également signé en avril par le ministre d'État à la Science et à la Technologie, M. Thomas Siddon, et M. James Beggs, de la NASA. Plusieurs pays européens et le Japon participent également à ce projet⁷².

La traversée du passage du Nord-Ouest, sur lequel le Canada revendique sa souveraineté, par un brise-glace américain, le *Polar Sea*, prévue pour le mois d'août, constituait un événement délicat entre les deux pays. Considérant ce passage situé dans des eaux internationales, les États-Unis n'entendaient pas demander la permission au Canada d'utiliser le passage. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures déclarait toutefois que le voyage du *Polar Sea* ne constituerait pas une menace à la souveraineté canadienne et que des représentants du gouvernement canadien seraient à bord. Les deux pays auraient accepté leur désaccord sur l'aspect légal du voyage, coopérant cependant sur les problèmes pratiques posés par la traversée du passage⁷³.

H — Le Canada et l'Europe occidentale

1 – LES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Le Canada et la CEE réglaient au printemps leur différend relatif aux exportations de boeuf de la CEE au Canada, le Canada acceptant d'augmenter le quota qu'il avait fixé en décembre dernier. L'accord était signé en juin et permettra à la Communauté d'exporter au Canada 10,668 tonnes de boeuf et de veau au cours de 1985. La Communauté retirait pour sa part sa menace de représailles à l'endroit des importations européennes de certains produits agricoles canadiens⁷⁴.

Le ministre de Pêches, M. John Fraser, effectuait une tournée européenne au mois de mai. Il se rendait en Belgique, en RFA, au Danemark, en Grande-Bretagne et au Portugal et rencontrait également le Commissaire aux pêches de la CEE. Au cours du voyage, il fut question de l'avenir de l'entente Canada-CEE sur les pêches, du problème posé par la surpêche de la morue effectuée au large des côtes canadiennes par les navires ouest-allemands, de l'embargo européen sur l'importation du phoque et des produits du phoque et des conséquences sur les accords de pêches de l'entrée de l'Espagne et du Portugal à la CEE⁷⁵.

Le Canada et la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom) s'entendaient en juin sur des amendements à leur accord de 1959 (amendé en 1978 et en 1981) sur

70. *Le Devoir*, 26 avril 1985, p. 2.

71. Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, *Communiqué n° 85/47*, 15 avril 1985.

72. *The Globe and Mail*, 17 avril 1985, p. 4.

73. Jeff SALLOT, *The Globe and Mail*, 21 juin 1985, p. 4.

74. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 76*, 6 juin 1985.

75. *Ibid.*, *Hebdo Canada*, Vol. 13, n° 24 (12 juin 1985), p. 4.

la coopération dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. Les principaux amendements portent sur les retransferts de matières d'origine canadienne de la Communauté vers des pays tiers⁷⁶.

2 – LA GRANDE-BRETAGNE

Le Premier ministre canadien effectuait une visite officielle de trois jours en Grande-Bretagne avant de se rendre à Bonn en mai pour le Sommet des Sept. M. Brian Mulroney décrivait sa visite comme une tentative dans le but de revitaliser les relations canado-britanniques. Ses entretiens avec Mme Thatcher portèrent bien entendu sur les positions que défendraient les deux pays lors du Sommet de Bonn ainsi que sur d'autres questions internationales comme l'Initiative de défense stratégique des États-Unis et des sujets bilatéraux. Selon le premier ministre Mulroney, son homologue britannique s'est montrée « favorablement disposée » lorsqu'il lui fit part de son intention de défendre les intérêts des pays en développement à Bonn⁷⁷. M. Mulroney rencontrait aussi un groupe d'hommes d'affaires britanniques et la reine.

3 – L'IRLANDE

Le Canada recevait les 7 et 8 mai la visite du premier ministre de l'Irlande, M. Garret FitzGerald. Après avoir rencontré M. Mulroney, le Premier ministre irlandais déclarait avoir obtenu le soutien de son homologue canadien aux efforts déployés pour obtenir une solution pacifique du conflit en Irlande du Nord. M. Mulroney soulignait quant à lui que le Canada soutiendrait toute initiative de paix basée sur la tolérance et le respect. Il s'agissait de la première visite au Canada d'un premier ministre d'Irlande depuis 1948⁷⁸.

4 – LA SUISSE

M. Cornelio Sommaruga, responsable du commerce extérieur de la Suisse, effectuait une visite officielle au Canada à la fin mai. Il y rencontrait les ministres canadiens du Commerce extérieur et des Finances ainsi que le gouverneur de la Banque du Canada. M. Sommaruga regrettait l'insuffisance des échanges économiques canado-suisse, « bien inférieurs à leur potentiel » disait-il. Il invitait les provinces à ouvrir des bureaux commerciaux en Suisse. M. Sommaruga affirmait « prendre bonne note » de l'évolution des législations canadiennes en matière d'investissements étrangers et de banques étrangères. Il déclarait par ailleurs avoir souligné aux ministres rencontrés son étonnement devant le peu de protection accordée aux brevets au Canada⁷⁹.

I — Le Canada, l'URSS et l'Europe de l'Est

1 – LA RDA

Le Canada et la République démocratique allemande convenaient d'entreprendre cette année des négociations dans le but de reconduire leur accord commercial général et leur accord sur les céréales de 1983. Cette décision était annoncée à l'occasion de la venue au Canada du ministre du Commerce extérieur de la République démocratique allemande, M. Gerhard Beil. M. Beil eut une réunion avec les ministres du Commerce extérieur et des Affaires extérieures ainsi qu'avec le sous-secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Les

76. *Ibid.*, *Communiqué n° 91*, 21 juin 1985.

77. Leslie PLOMMER, *The Globe and Mail*, 1^{er} mai 1985, pp. 1 et 2.

78. *Le Devoir*, 9 mai 1985, p. 2; John FRASER, *The Globe and Mail*, 26 avril 1985, p. 9.

79. Alain BORGOGNON, *Le Devoir*, 21 mai 1985, pp. 13 et 15.

échanges commerciaux canado-est-allemands se sont chiffrés à \$200 millions en 1984 alors qu'ils s'élevaient à \$31,2 millions deux ans plus tôt. Grâce à l'accord sur les céréales, le Canada est maintenant le plus grand fournisseur de céréales fourragères de la RDA⁸⁰.

2 – LA ROUMANIE

M. Nicolae Ceausescu, président de la République socialiste de Roumanie, accompagné entre autre de son ministre des Affaires étrangères, était en visite officielle au Canada du 14 au 17 avril. Le resserrement des liens commerciaux entre le Canada et la Roumanie et les questions de paix et de contrôle des armements ont dominé la visite du leader roumain, la première qu'il effectuait au pays. Outre le premier ministre Mulroney et M. Clark, M. Ceausescu a rencontré entre autre le ministre de l'Énergie, Mme Pat Carney, et le ministre d'État aux Mines, M. Robert Layton, qui accompagnait le président roumain lors de sa visite des installations nucléaires de Gentilly II au Québec. Deux réacteurs CANDU sont en construction en Roumanie et le communiqué conjoint émis avant le départ du président Ceausescu souligne le désir des deux parties d'intensifier leur coopération industrielle dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, « d'établir des mécanismes mutuellement avantageux dans ce domaine, y compris des arrangements liés à la réalisation de projets en pays tiers »⁸¹. Une « déclaration sur les relations économiques à long terme entre le Canada et la Roumanie » était d'ailleurs attachée au communiqué conjoint de la rencontre. Celle-ci définit les secteurs et les mécanismes par le biais desquels les deux pays s'efforceraient d'augmenter leur coopération commerciale et industrielle⁸².

MM. Mulroney et Ceausescu procédèrent par ailleurs à un échange de vues approfondi des questions internationales de paix et de contrôle des armements, passant en revue les grandes négociations actuelles et soulignant les points où les deux pays se rejoignent. M. Mulroney déclarait que le Canada et la Roumanie, deux puissances moyennes non nucléaires dotées de forces armées plutôt réduites et n'ayant pas d'ambitions territoriales, devraient se pencher sur ces questions aussi souvent que possible⁸³.

3 – L'URSS

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, à la tête d'une délégation dont faisaient partie sept parlementaires, effectuait un voyage de huit jours en Union soviétique au cours des premiers jours d'avril⁸⁴. Tout au long de son séjour, le ministre Clark a mis l'accent sur l'amélioration des relations bilatérales canado-soviétiques. L'établissement de liens économiques, culturels, scientifiques et sociaux contribue, selon M. Clark, à renforcer la paix et la sécurité et ce malgré les points de désaccord qui existent entre les deux pays. Dans le discours qu'il prononçait lors d'un déjeuner offert par le ministre soviétique des Affaires étrangères, M. Andrei Gromyko, M. Clark soulignait que son voyage en URSS

montre à quel point le gouvernement canadien est convaincu que, par le biais de tels contacts, nous pourrions promouvoir nos intérêts respectifs, renforcer notre confiance mutuelle et contribuer à atténuer les tensions internationales. Il serait naïf de nier l'importance des différences entre le Canada et l'Union soviétique, mais ces différences mêmes nous donnent autant de raisons de redoubler d'efforts pour chercher à nous comprendre l'un l'autre⁸⁵.

80. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 59*, 8 mai 1985.

81. *Ibid.*, *Communiqué n° 50*, 17 avril 1985, p. 2.

82. Voir le texte de la Déclaration, *Ibid.*, pp. 7-8-9.

83. *The Globe and Mail*, 16 avril 1985, pp. 1 et 2.

84. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 38*, 26 mars 1985.

85. *Ibid.*, *Discours n° 85/17*, 3 avril 1985, pp. 1 et 2.

La délégation canadienne, arrivée à Leningrad, se rendait également à Novosibirsk, Moscou et Kiev. C'est à Novosibirsk que le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures déclarait, à l'occasion d'une visite à la section sibérienne de l'Académie des Sciences, que le Canada était prêt à reprendre les échanges culturels et scientifiques avec l'Union soviétique, question qui fut abordée à Moscou avec M. Gromyko⁸⁶. Les échanges avaient été suspendus par le Canada à la suite de l'invasion de l'Afghanistan. Toujours à Novosibirsk, M. Clark a insisté sur la nordicité commune de l'Union soviétique et du Canada – thème qui sera également soulevé avec M. Gromyko – estimant que les deux pays ont une expérience commune à échanger sur les questions nordiques⁸⁷. De son côté, l'Union soviétique faisait part à M. Clark de son intention de renouveler et d'accroître ses achats de blé canadien à l'expiration, en 1986, du contrat de cinq ans passé entre les deux pays. L'URSS est le quatrième client du Canada en importance, celui-ci y ayant exporté pour \$2,1 milliards de produits, surtout du blé, en 1984. Les importations canadiennes de produits soviétiques ne se chiffraient toutefois qu'à environ \$25 millions pour la même année⁸⁸. Dans son discours prononcé au cours du déjeuner offert par son homologue soviétique, M. Clark reconnaissait qu'il fallait revoir la structure des échanges commerciaux canado-soviétiques, pour élargir l'important commerce des produits de base au secteur manufacturier et aux échanges technologiques dans les secteurs agricole et industriel.

Les entretiens Clark-Gromyko furent consacrés aux questions internationales et bilatérales. Les deux ministres discutèrent au cours d'une première séance des relations Est-Ouest, échangeant leurs points de vue – souvent différents – sur les grandes négociations sur le contrôle des armements, l'Initiative de Défense stratégique et l'éventuel sommet Reagan-Gorbatchev. M. Gromyko s'est enquis de la réponse que donnerait le Canada à l'invitation américaine de participer à l'IDS, priant celui-ci de condamner cette initiative. Le discours que prononça le chef de la diplomatie soviétique au déjeuner pris avec M. Clark fut d'ailleurs consacré en bonne partie à l'IDS et à une condamnation des États-Unis. Les ministres canadien et soviétique se penchèrent au cours de la seconde partie de leur rencontre sur les questions bilatérales : échanges commerciaux, scientifiques et technologiques. M. Clark tenta de soulever le problème des droits de l'homme, dont M. Gromyko refusa de discuter arguant qu'il s'agissait d'une question de politique intérieure. Le ministre canadien tenta également de persuader l'Union soviétique d'indemniser les familles des Canadiens ayant trouvé la mort dans l'incident de l'avion coréen abattu en septembre 1983, M. Gromyko refusant de reconnaître toute responsabilité soviétique. Enfin, M. Gromyko acceptait une invitation qui lui fut faite de se rendre bientôt au Canada⁸⁹.

M. Clark aborda encore à Kiev, dernière étape de son séjour, la question délicate des droits de l'homme et particulièrement de la réunification des familles⁹⁰. Il avait par ailleurs rencontré à Moscou le ministre responsable de l'Environnement, M. Yuri Israel, qui avait suggéré la tenue d'une conférence canado-soviétique sur les pluies acides, proposition à laquelle M. Clark donnait son accord de principe⁹¹.

Le président du Conseil des ministres de l'URSS et membre du Politburo, M. Vitaly Vorotnikov, que M. Clark avait rencontré lors de son passage à Moscou, passait sept jours en visite officielle au Canada à la fin mai. M. Vorotnikov rencontrait le Premier ministre canadien en présence du secrétaire d'État aux Affaires extérieures qui rapportait par la suite

86. *Le Devoir*, 2 avril 1985, p. 18.

87. William JOHNSON, *The Globe and Mail*, 2 avril 1985, p. 8.

88. *Le Devoir*, 6 avril 1985, p. 7 et *The Globe and Mail*, 5 avril 1985, pp. 1 et 2.

89. *Le Devoir*, 3 avril 1985, p. 2.

90. William JOHNSON, *The Globe and Mail*, 6 avril 1985, pp. 1 et 2.

91. *The Globe and Mail*, 5 avril 1985, pp. 1 et 2.

que M. Mulroney avait insisté sur la volonté du Canada de développer ses relations avec ses deux voisins, les États-Unis et l'URSS, sans confrontation publique. M. Mulroney a accepté en principe de se rendre en URSS au cours de son premier mandat, à l'invitation de Mikhail Gorbatchev. Les entretiens qu'avaient eu M. Clark et M. Vorotnikov avaient par ailleurs permis un déblocage de la question de la réunification des familles, l'Union soviétique ayant accepté d'examiner avec le Canada les informations relatives aux requêtes de citoyens soviétiques voulant rejoindre des membres de leur famille au Canada, ce qui avait encore été refusé quelques semaines plus tôt à Moscou⁹². M. Vorotnikov s'est adressé à une séance conjointe des comités sénatorial et des Communes des Affaires extérieures où furent entre autre abordés l'occupation soviétique de l'Afghanistan, les droits de l'homme et l'IDS⁹³.

Le ministre du Commerce extérieur participait à Moscou du 11 au 13 juin à la réunion de la Commission mixte canado-soviétique. La délégation canadienne à cette rencontre économique comptait des représentants de trois provinces canadiennes, l'Alberta, l'Ontario et le Québec⁹⁴. Un protocole d'entente sur le développement de la coopération économique, scientifique, industrielle et technique était alors signé par M. Kelleher et le sous-ministre au Commerce extérieur soviétique, M. Vladimir Sushkov⁹⁵. Le ministère des Finances annonçait par ailleurs en juin la signature d'un accord canado-soviétique sur la double taxation, comme il existe déjà avec un certain nombre de pays⁹⁶.

J — Le Canada, l'Amérique latine et les Caraïbes

1 — L'AMÉRIQUE CENTRALE

Mme Monique Vézina, ministre des Relations extérieures et responsable de l'ACDI, passait une semaine en Amérique centrale du 2 au 9 juin à la tête d'une délégation canadienne. Elle se rendait au Costa Rica, au Nicaragua et au Salvador.

Au cours de la première étape de ce voyage consacré à l'aide canadienne à ces pays, Mme Vézina signait deux accords par lesquels le Canada accordait au Costa Rica une ligne de crédit de \$14,9 millions pour l'achat d'engrais canadiens et finançait un programme d'environ \$3 millions de bourses d'étude au Canada pour le perfectionnement des ressources humaines du Costa Rica dans le secteur agricole. Ces accords furent signés en présence du ministre des Affaires extérieures du Costa Rica, M. Gutierrez à qui Mme Vézina réitérait l'appui du Canada aux efforts du Groupe de Contadora. La visite s'effectuait au moment où un incident à la frontière du Costa Rica et du Nicaragua faisait craindre une diminution de l'enthousiasme du Costa Rica envers le processus de Contadora. M. Gutierrez rejetait toutefois l'abandon de cette initiative, puisqu'il n'existe aucune autre alternative disait-il⁹⁷.

Mme Vézina annonçait à Managua l'ouverture d'une ligne de crédit de \$11,1 millions destinée à l'achat d'équipements canadiens pour la construction d'une centrale électrique géothermique au Nicaragua. Lors de la cérémonie de signature, Mme Vézina déclarait que cette entente constituait une contribution du Canada au développement et à la paix⁹⁸ et

92. *The Globe and Mail*, 28 mai 1985, p. 20.

93. *The Globe and Mail*, 29 mai 1985, p. 20.

94. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 70*, 23 mai 1985, pp. 2-3.

95. *The Globe and Mail*, 14 juin 1985, p. 9.

96. *The Globe and Mail*, 20 juin 1985, p. B2.

97. ACDI, *Communiqué n° 85-47*, 3 juin 1985; Paule des RIVIÈRES, *Le Devoir*, 4 juin 1985, pp. 1 et 10.

98. *The Globe and Mail*, 6 juin 1985, p. 11; ACDI, *Communiqué n° 85-48*, 5 juin 1985.

insistait au cours de son passage dans ce pays sur la volonté du Canada « d'intensifier la coopération avec le Nicaragua », ce dont elle assurait le président Ortega au cours de leur rencontre. Elle situait cette intensification dans la perspective d'une « relation d'affaire », l'ouverture d'un bureau commercial du Nicaragua à Toronto, inauguré au cours du voyage de Mme Vézina, allant permettre selon elle de développer les relations commerciales entre les deux pays. À la suite de sa rencontre avec M. Ortega, le ministre des Relations extérieures insistait sur la fidélité du Canada au processus de Contadora, affirmant que son pays n'avait pas l'intention de faire pression sur le Nicaragua pour qu'il négocie avec les contras, ce qui serait s'immiscer dans les affaires intérieures du pays. Mme Vézina nuançait ainsi le propos qu'elle avait tenus la veille quant à l'appui que donnait le Canada au dialogue entre le gouvernement sandiniste et les contras. Au Nicaragua, Mme Vézina rencontrait plusieurs ministres dont ceux de la Coopération extérieure, des Affaires extérieures et de l'Agriculture ainsi que des représentants de l'opposition⁹⁹.

Lorsqu'elle fut de retour au pays, Mme Vézina exposa clairement la différence, très grande disait-elle, entre les politiques canadienne et américaine à l'endroit du Nicaragua. Mme Vézina rappelait notamment que le Canada s'était opposé à l'embargo commercial contre ce pays décrété plus tôt par les États-Unis et qu'il était heureux de l'installation à Toronto d'un bureau commercial du Nicaragua installé à Miami avant l'embargo¹⁰⁰. M. Clark avait déclaré à Bonn au moment de l'annonce de cette mesure que le gouvernement canadien entendait maintenir son aide au Nicaragua¹⁰¹. Lorsque le vice-ministre des Affaires étrangères du Nicaragua, M. Victor Hugo Tinoco, venait par la suite au Canada à la fin mai, le gouvernement fédéral affirmait ne pas avoir d'objection politique à l'installation à Toronto d'un bureau commercial. M. Clark soulignait toutefois que le Canada voulait être assuré que celui-ci ne servirait qu'à des activités commerciales légitimes, assurances qui lui avaient été données par M. Tinoco. M. Tinoco était venu avec l'objectif de convaincre le Canada d'augmenter son commerce avec le Nicaragua¹⁰².

Mme Vézina terminait au Salvador son séjour en Amérique centrale. Elle y annonçait la reprise de l'aide canadienne à ce pays, concrétisée par une ligne de crédit de \$8 millions pour la création d'un fonds spécial de financement de projets consacrés aux personnes déplacées par les conflits armés¹⁰³. Le Canada avait suspendu son programme d'aide en 1981 et le président du Salvador, M. Napoleon Duarte, affirmait qu'aucune condition n'avait été assortie à la reprise de cette aide. Mme Vézina déclarait avoir constaté une « amélioration sensible » dans le domaine des droits de l'homme dans ce pays, même si des « abus continuent d'exister »¹⁰⁴. L'entretien avec M. Ortega devait également être consacré aux problèmes de la région plus particulièrement au processus de paix. Mme Vézina visitait enfin au Nicaragua l'archevêque de San Salvador, un camp de personnes déplacées et le site de projets canadiens de coopération dans la région de Chalatenango.

Les vice-ministres des Affaires étrangères des pays membres du Groupe de Contadora et d'Amérique centrale se réunissaient au début d'avril. Les propositions formulées par le Canada en décembre dernier relatives aux aspects techniques de la mise en oeuvre d'un plan de paix dans la région étaient à l'ordre du jour des discussions¹⁰⁵. Les évêques canadiens continuaient d'autre part à suivre l'évolution de la situation en Amérique centrale et de la

99. Paule des RIVIÈRES, *Le Devoir*, 6 juin 1985, pp. 1 et 12 et 8 juin 1985, pp. 1 et 12.

100. Richard CLEROUX, *The Globe and Mail*, 13 juin 1985, p. 21.

101. John FRASER, *The Globe and Mail*, 2 mai 1985, p. 9.

102. *The Globe and Mail*, 25 mai 1985, p. 19; Paul KNOX, *The Glob and Mail*, 23 mai 1985, p. 9.

103. ACDI, *Communiqué n° 85-49*, 7 juin 1985.

104. Paule des RIVIÈRES, *Le Devoir*, 8 juin 1985, p. 2.

105. Michel ARSENAULT, *Le Devoir*, 12 avril 1985, pp. 1 et 10.

politique canadienne dans la région. À l'occasion du 5^{ème} anniversaire de l'assassinat de Mgr Romero, les membres de la Commission épiscopale des affaires sociales de la Conférence des évêques catholiques du Canada envoyaient au secrétaire d'État aux Affaires extérieures une lettre faisant état de leurs commentaires et recommandations¹⁰⁶.

2 – LE MEXIQUE

Le secrétaire mexicain à l'Agriculture, M Eduardo Pesqueira, passait une semaine au Canada au début de mai. Avec les membres de sa délégation, M. Pesqueira visitait Ottawa ainsi que le Québec, le Manitoba, l'Alberta et la Colombie-Britannique. À Ottawa, le ministre mexicain déclarait que plusieurs ministères mexicains étaient prêts à discuter de l'augmentation des relations commerciales avec les organismes publics et privés canadiens. M. Pesqueira disait avoir lui-même souligné au ministre canadien de l'Agriculture l'avantage que pourrait retirer le Canada – de meilleurs prix pour les fruits et légumes frais par exemple – de l'établissement de liens commerciaux directs entre les deux pays. Le Mexique est pour sa part intéressé, toujours selon M. Pesqueira, à tirer des enseignements de l'expérience canadienne dans le domaine de la production alimentaire, de la mise en marché et de la recherche, ainsi qu'à établir des liens avec des coopératives et autres organismes agricoles pour tenter de vendre les produits mexicains¹⁰⁷.

K — Le Canada, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord

Le Comité permanent du Sénat sur les Affaires étrangères déposait le 26 juin son rapport sur les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et d'Afrique du Nord. Le président du comité, le sénateur George Van Roggen, déclarait que le rapport se montrait « d'accord avec presque tous les aspects de la politique poursuivie par le Canada au cours des dernières années » dans la région¹⁰⁸. Deux mesures prises un peu plus tôt par le gouvernement canadien trouvaient d'ailleurs leur place parmi les recommandations du comité sénatorial: l'ouverture d'une ambassade à Damas en Syrie, annoncée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures le 21 juin¹⁰⁹, et la participation du Canada à la Force multinationale de maintien de la paix dans le Sinaï.

Le Canada avait annoncé le 1^{er} avril son intention d'accéder aux demandes que lui avaient faites l'Égypte et Israël de fournir un contingent à la Force multinationale et d'Observateurs (FMO) chargée de surveiller l'application des dispositions du Traité de paix israélo-égyptien de 1979, pour remplacer une unité australienne qui se retirera en avril 1986. Le secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures et le directeur général de la Force multinationale signaient le 28 juin un échange de notes établissant les modalités de la participation du Canada, qui s'est engagé à fournir un contingent de 140 personnes et 9 hélicoptères qui servira deux ans au sein de la FMO et à donner par la suite un préavis de douze mois pour s'en retirer¹¹⁰.

106. Voir le texte de la lettre, *Le Devoir*, 25 avril 1985, p. 11.

107. *The Globe and Mail*, 7 mai 1985, p. B5.

108. Michel C. AUGER, *Le Devoir*, 27 juin 1985, p. 4. Voir le rapport *Les relations du Canada avec les pays du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord*, Sénat du Canada, Délibérations du comité sénatorial permanent des Affaires étrangères, Première session de la trente-troisième législature 1984-1985, 22 novembre 1984, 159 p.

109. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 92*, 21 juin 1985.

110. *Ibid.*, *Communiqué n° 95*, 28 juin 1985.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures annonçait le 14 juin le retrait provisoire du personnel canadien de l'ambassade de Beyrouth, en raison des risques graves pour leur sécurité¹¹¹.

1 – LE MINISTRE DES COMMUNICATIONS EN ALGÉRIE ET EN ARABIE SAOUDITE

Le titulaire du ministère des Communications, M. Marcel Masse, effectuait une mission commerciale en Algérie et en Arabie saoudite du 9 au 15 avril dans le but de promouvoir les exportations dans le secteur des télécommunications ainsi que dans d'autres secteurs. Trois hommes d'affaires accompagnaient le ministre. La délégation canadienne rencontrait en Algérie six membres du gouvernement avec lesquels il fut entre autre question des propositions de la compagnie Northern Telecom en vue de l'installation d'un réseau téléphonique dans ce pays, d'une coopération possible pour la formation technique et la gestion spécialisée en télécommunications et de projets de construction de Lavalin. En Arabie saoudite, un projet du consortium Spectrocan pour la création d'un système de gestion du spectre automatisé était au nombre des sujets abordés par M. Masse, qui eut aussi l'occasion de présider l'inauguration de la nouvelle ambassade du Canada à Ryadh¹¹².

2 – L'IRAQ

La première réunion de la Commission mixte canado-iraquienne, créée aux termes d'un accord de coopération de 1982, avait lieu à Ottawa les 7 et 8 mai en présence du ministre du Commerce de l'Iraq, M. Hassan Ali. Le ministre canadien du Commerce extérieur co-présidait la réunion. M. Ali effectuait à la tête d'une délégation de hauts fonctionnaires comprenant également un membre de l'Assemblée nationale de son pays une visite officielle de cinq jours au Canada consacrée à l'examen des moyens nécessaires au renforcement des relations économiques entre les deux pays. Outre M. Kelleher, le ministre iraquien rencontra les ministres des Affaires extérieures, des Communications, de l'Expansion industrielle régionale et le ministre d'État responsable de la Commission canadienne du blé. Le ministre a visité un laboratoire de recherche en télécommunication près d'Ottawa ainsi que les installations hydro-électriques de la Baie James, à l'invitation du gouvernement du Québec. Le communiqué faisant état de la visite de la délégation de l'Iraq souligne que même si la visite portait principalement sur l'élargissement de la coopération économique, M. Kelleher a

donné à son invité l'assurance que le gouvernement canadien continuera d'appuyer les efforts en vue de parvenir à un règlement juste et négocié de la guerre du Golfe, prenant acte de la position constructive adoptée par le gouvernement de l'Iraq à cet égard¹¹³.

3 – LA TURQUIE

Le Canada et la Turquie signaient le 18 juin un accord de coopération dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire. L'accord permet la coopération entre les deux pays dans des domaines comme la fourniture de réacteurs CANDU, la fourniture d'uranium, la recherche nucléaire et l'utilisation de ce type d'énergie en agriculture, en médecine ou pour l'industrie, l'échange d'experts et la formation technique. La Turquie est signataire du Traité de non-prolifération des armes nucléaires¹¹⁴. La Turquie a déjà fait connaître son intention d'acheter un réacteur CANDU, la question du financement restant à régler semble-t-il¹¹⁵.

111. *Ibid.*, *Communiqué n° 81*, 14 juin 1985.

112. *Ibid.*, *Hebdo Canada*, Vol. 13, n° 27, 10 juillet 1985, p. 3; Michel VASTEL, *La Presse*, 11 mai 1985, cité par *L'Argus*, 13 mai 1985, p. A19.

113. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 61*, 10 mai 1985.

114. *Ibid.*, *Communiqué n° 87*, 18 juin 1985.

115. *The Globe and Mail*, 19 juin 1985, p. B7.

L — Le Canada et l'Afrique (sud du Sahara)

1 — L'AFRIQUE DU SUD ET LA NAMIBIE

Le gouvernement canadien protestait au printemps contre l'évolution de la situation en Namibie, au moment où le gouvernement d'Afrique du Sud annonçait de nouveaux arrangements constitutionnels en Namibie et l'installation d'un gouvernement provisoire.

Nous considérons comme nulles et non avenues, soulignait une déclaration du Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, les mesures unilatérales prises par le gouvernement de l'Afrique du Sud en rapport avec l'établissement d'organismes constitutionnels et le transfert du pouvoir en Namibie¹¹⁶.

Seule la mise en application de la résolution 435 du Conseil de Sécurité des Nations Unies pourra permettre une reconnaissance internationale de l'indépendance de la Namibie, poursuivait le communiqué. Le représentant permanent du Canada auprès des Nations Unies avait l'occasion de réaffirmer la position canadienne à ce sujet devant le Conseil de sécurité en juin¹¹⁷.

L'Afrique du Sud était encore une fois condamnée par le gouvernement canadien à la mi-juin, cette fois pour une attaque effectuée contre la capitale du Botswana¹¹⁸. Enfin, les représentants des églises canadiennes priaient le gouvernement de mettre un terme à toutes les politiques pouvant constituer un soutien au système raciste mis en place par l'Afrique du Sud¹¹⁹.

2 — LE CAMEROUN

La Commission bilatérale Canada-Cameroun se réunissait pour la deuxième fois du 6 au 8 mai à Ottawa. Le ministre des Affaires étrangères du Cameroun, M. William Eteki Mboumoua, en présidait, avec Mme Monique Vézina, les travaux. À l'issue de la réunion, le ministre des Relations extérieures annonçait le renouvellement d'une Convention de coopération entre l'Association canadienne d'exportation et le Centre national de la petite et moyenne entreprise du Cameroun par lequel un représentant de l'ACE demeure en permanence au Cameroun. Ce projet est financé par l'ACDI¹²⁰.

Au cours du séjour de la délégation camerounaise, Mme Vézina annonçait d'autre part qu'une firme montréalaise, dans le cadre d'un projet financé par l'ACDI, s'occuperait de la création d'un réseau d'entretien et de distribution de pièces et d'équipements canadiens à Dovala au Cameroun¹²¹. La réunion de la Commission bilatérale était suivie de Journées économiques camerounaises à Vancouver, Toronto et Montréal, organisées par les deux pays. Cinq ministres et des gens d'affaires faisaient partie de l'importante délégation dirigée par le ministre d'État chargé du Plan et de l'Aménagement du territoire, M. Youssoufa Daouda, qui participait aux journées économiques pour exposer les perspectives commerciales et économiques du Cameroun.

3 — L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT ET L'AIDE HUMANITAIRE

Une publication de l'ACDI exposait la stratégie d'assistance bilatérale que le Canada entend mettre en oeuvre au cours des prochaines années afin de venir en aide aux pays du Sahel. Lancée en juin par le ministre des Relations extérieures, la *Solution à long terme pour*

116. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 51*, 19 avril 1985.

117. Délégation du Canada auprès des Nations Unies, *Communiqué de presse n° 15*, 13 juin 1985.

118. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 82*, 14 juin 1985.

119. Patrick MARTIN, *The Globe and Mail*, 23 mai 1985, p. 10.

120. ACDI, *Communiqué n° 85-39*, 8 mai 1985.

121. ACDI, *Communiqué n° 85-40*, 8 mai 1985.

le Sahel préconisée par l'ACDI repose sur la concentration des efforts d'aide sur trois thèmes : la stabilisation du couvert végétal, l'équilibre alimentaire et le développement énergétique. La publication expose les types d'interventions possibles pour atteindre les objectifs fixés par le nouveau programme d'assistance bilatérale au Sahel, et invite les ONG à participer à la réalisation de ces objectifs. Si plusieurs projets actuels se situent dans le cadre de la nouvelle stratégie, d'autres devront être réorientés pour satisfaire les exigences du programme. L'ACDI signalait à ce chapitre ses activités dans le domaine des énergies nouvelles et renouvelables, qui font l'objet d'un examen¹²².

Le gouvernement canadien renouvelait d'autre part le mandat du coordonnateur canadien des secours d'urgence pour l'Afrique, M. David MacDonald jusqu'en mars 1986. Il augmentait également de \$500,000 sa contribution à la coordination des activités de secours d'urgence des Nations Unies en Afrique, ce qui portait celle-ci à \$1 million qui sera divisé entre le PNUD et le Bureau des Nations Unies pour les opérations d'urgence en Afrique, créé en décembre dernier¹²³.

L'ACDI affectait \$21,6 millions à la Guinée afin que celle-ci puisse acheter un avion DASH-7 canadien, construire un hangar d'entretien et améliorer les pistes et la sécurité aérienne dans ce pays¹²⁴. Une ONG, *World Relief Canada*, recevait de l'ACDI un premier versement de \$500,000 pour un projet d'aménagement rural au Mali, dont le coût total sera d'environ \$1,7 million¹²⁵. Le Canada annonçait le 31 mai le versement de \$500,000 qui serviront à un nouveau Fonds spécial pour le transport des secours à l'Éthiopie, administré par l'UNICEF et le Bureau du coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophes¹²⁶. En avril, le vice-président de la Commission de secours et de rétablissement éthiopienne était venu au Canada où il avait demandé aux pays donateurs de supporter en tout ou en partie le coût de distribution des secours. M. Berhané Deressa sollicitait également l'aide canadienne pour le développement de sources d'approvisionnement en eau en Éthiopie, sans lesquelles ce pays ne pourra se passer de l'aide étrangère¹²⁷.

M — Le Canada, l'Asie et l'Océanie

Le ministre du Revenu, M. Perrin Beatty, dirigeait la délégation canadienne participant à la 18^{ème} réunion annuelle du Conseil des gouverneurs de la Banque asiatique de développement qui avait lieu à Bangkok du 29 avril au 2 mai. M. Beatty affirmait que le Canada avait l'intention d'intensifier ses relations politiques, commerciales et d'aide avec les pays d'Asie. Déclarant son pays satisfait de la contribution de la Banque au développement économique de la région et convaincu de l'importance primordiale de cette institution, le ministre canadien souhaitait que la Banque asiatique de développement « établisse des liens plus étroits avec d'autres institutions de développement et s'efforce de mieux coordonner son activité avec celle d'autres donateurs et d'engager un dialogue sur les politiques ». Le Canada estime en effet que la prudence budgétaire est de rigueur à l'heure actuelle et qu'il est nécessaire d'éviter le chevauchement des efforts d'aide au développement. M. Beatty exprimait également le désir de voir accorder un « appui plus solide et plus délibéré au

122. ACDI, *Communiqué n° 85-52*, 14 juin 1985; ACDI, *Une solution à long terme pour le Sahel : l'assistance bilatérale canadienne*, juin 1985, 28 p.

123. ACDI, *Communiqué n° 74*, 31 mai 1985 et *Communiqué n° 85-50*, 11 juin 1985.

124. ACDI, *Communiqué n° 85-54*, 25 juin 1985.

125. ACDI, *Communiqué n° 85-36*, 23 avril 1985.

126. ACDI, *Communiqué n° 85-45*, 31 mai 1985.

127. *The Globe and Mail*, 11 avril 1985, p. 4.

secteur privé ». Le Canada, avec 6,3 % des actions et un capital souscrit de \$969 millions (US), est le quatrième actionnaire de la Banque¹²⁸.

Les ministres provinciaux et fédéral du Commerce affirmaient à la suite d'une rencontre fédérale-provinciale sur le commerce – rencontre au cours de laquelle ils se mirent d'accord sur la nécessité d'un accord global de libéralisation des échanges avec les États-Unis – qu'il était également essentiel que le Canada diversifie ses marchés, « surtout dans la région de l'Asie et du Pacifique », disaient-ils¹²⁹.

1 – LA CHINE

Mme Pat Carney, ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, se rendait en mission commerciale en Chine à la fin avril. À Beijing, Mme Carney a rencontré le vice-premier ministre Li Peng et plusieurs ministres responsables des industries énergétiques chinoises. Elle visitait par ailleurs des installations pétrolières, hydro-électriques et charbonnières. Mme Carney annonçait à Beijing l'approbation d'un contrat de \$7,45 millions de l'ACDI avec B.C. Hydro International pour un programme de soutien technique à l'Institut chinois de recherche sur l'énergie électrique¹³⁰.

Le ministre de l'Expansion industrielle régionale, M. Sinclair Stevens, déclarait au cours d'une conférence à Toronto que son gouvernement tentait d'identifier les moyens de renforcer le commerce du Canada avec la Chine. Il mentionnait à titre d'exemples des liaisons aériennes directes, des concessions fiscales aux exportateurs et un système d'information plus efficace et plus précis sur les possibilités commerciales¹³¹.

2 – LE JAPON

Dans un discours prononcé devant un auditoire d'hommes d'affaires canadiens et japonais dans l'Ouest du Canada, le Premier ministre canadien déclarait que son gouvernement ne cherchait pas à établir une relation exclusive avec les États-Unis et que le commerce canado-japonais n'aurait pas à souffrir de l'établissement éventuel d'un libre-échange canado-américain. M. Mulroney soulignait qu'en échange de l'accès garanti à long terme aux ressources naturelles, le Canada aimerait que le marché japonais s'ouvre davantage aux produits manufacturés canadiens et que des investissements japonais se fassent au pays dans le domaine manufacturier¹³². Plus tôt, l'ambassadeur du Japon au Canada avait déclaré une fois de plus, au lendemain des mesures d'ouvertures aux produits étrangers annoncées par le Japon, que les Canadiens devaient se montrer plus compétitifs et plus patients s'ils désirent pénétrer le marché japonais¹³³.

Le ministre de l'Énergie se rendait au Japon à la fin avril. Elle devait y avoir des entretiens avec des membres du gouvernement et prononcer un discours au Keidanren¹³⁴. À la fin du trimestre, le Canada et le Japon n'avaient toujours pas réussi à s'entendre sur la question des importations de voitures, l'entente fixant le nombre de voitures exportées par les Japonais en 1984-1985 ayant expiré le 31 mars. Une hausse de 20 % du nombre de voitures exportées au Canada en avril incitait le ministre du Commerce extérieur à envoyer une lettre au gouvernement japonais lui demandant les raisons de cette situation. Les deux parties se rencontraient une nouvelle fois à la fin juin pour tenter d'en arriver à un compromis¹³⁵.

128. ACDI, *Communiqué n° 85-38* 1^{er} mai 1985.

129. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué n° 72*, 29 mai 1985.

130. Gouvernement du Canada, *Communiqué*, 30 avril 1985.

131. Brian MILNER, *The Globe and Mail*, 18 juin 1985, p. B9.

132. Robert SHEPPARD, *The Globe and Mail*, 21 mai 1985, p. 2.

133. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 13 avril 1985, p. 20.

134. Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, *Communiqué n° 85/50*, 17 avril 1985.

135. *Le Devoir*, 20 juin 1985, p. 12.

N — Chronologie thématique*

Le Canada et la France

19 avril

Le Canada et le Québec se joignent au projet européen de télévision francophone par satellite auquel participent déjà les télévisions française, suisse et belge. Le ministre de la Consommation et des Corporations, M. Michel Côté, signe l'entente à Paris au nom du gouvernement canadien.

21 mai:

Le gouvernement canadien annonce que le Canada et la France se sont entendus pour soumettre à l'arbitrage obligatoire la question des conditions de pêche réservées par le Canada au chalutier français La Bretagne en vertu de l'accord de pêche de 1972. Une commission d'experts (un nommé par chaque pays et un troisième nommé d'un commun accord) étudiera le différend.

Le Canada, l'Espagne et les pêches

fin juin:

Le Canada arraisonne deux chalutiers espagnols soupçonnés de pêcher au-delà des quotas établis, ce que confirme l'inspection canadienne. Une semaine plus tôt, deux autres navires de pêche espagnols avaient été surpris en violation des règles de pêche mais avaient trouvé refuge à St-Pierre.

Le Canada et les îles Galapagos

29 mai:

Le gouvernement canadien dépêche un écologiste aux îles Galapagos pour participer à l'évaluation des dommages causés par les incendies qui ont ravagé l'île d'Isabela.

Aide au développement de l'Égypte

22 avril:

Le ministre canadien des Relations extérieures et le ministre égyptien des Approvisionnements et du Commerce intérieur signent un protocole d'entente prévoyant la construction de trois complexes d'entreposage de céréales en Égypte, projet auquel l'ACDI consacra \$20,7 millions au cours des trois prochaines années.

Suspension d'un programme d'aide au Sri Lanka

19 juin:

Le quotidien *The Globe and Mail* rapporte qu'un projet de développement au Sri Lanka, sur lequel s'étaient entendus en 1981 le Canada, l'Arabie Saoudite et la Banque mondiale, ne peut dépasser l'étape de la planification en raison du refus de l'Arabie Saoudite de verser la contribution promise en 1981. Le projet d'irrigation faisait partie du megaprojet international de construction d'une série de barrages sur le Mahaweli.

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.

Aide de Petro-Canada International à la Jamaïque

23 mai :

Le *Globe and mail* rapporte que le président de Petro-Canada pour l'assistance internationale aurait signé la veille avec le directeur de la *Petroleum Corp. of Jamaica* une entente au terme de laquelle la société canadienne contribuera à moderniser l'unique raffinerie de ce pays.

Subventions de l'ACDI à des ONG

12 avril :

L'ACDI annonce le versement de \$40,800 à l'Institut canadien de foresterie pour un projet de stages au Canada en foresterie de délégués de pays en développement du Commonwealth.

16 mai :

L'Association canadienne d'hygiène publique recevra \$1,3 million au cours des trois prochaines années pour ses projets de développement dans le domaine de l'hygiène et des soins de santé primaires au Tiers Monde.

28 mai :

On apprend que l'ACDI versera \$875,000 à la Fondation pour la formation internationale, sur trois ans, pour ses projets de développement des ressources humaines dans le Tiers Monde.

Aide humanitaire au Bangladesh

29 mai :

Le Canada annonce le versement de \$200,000 à la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge pour l'aide aux victimes d'un cyclone dans le Golfe du Bengale.

Accords aériens avec des pays des Caraïbes

11 juin :

Ottawa annonce la conclusion de deux accords bilatéraux portant sur le trafic aérien l'un avec la Barbade, le second avec St-Kitts-Nevis.

Accord canado-bolivien sur le transfèrement des prisonniers

22 mai :

Le gouvernement canadien annonce l'entrée en vigueur, le jour même, d'un traité sur le transfèrement des détenus et la surveillance des condamnés conclu en 1980 entre le Canada et la Bolivie.

Convention du Conseil de l'Europe sur le transfèrement des personnes condamnées

13 mai :

Le Canada ratifie la Convention européenne sur le transfèrement des personnes condamnées, qui entrera en vigueur le 1^{er} juillet et liera le Canada à partir du 1^{er} septembre. Mme Andrée Champagne, ministre d'État à la Jeunesse, dépose à Strasbourg les instruments de ratification.

Le Canada au salon du Bourget

7 juin :

James Kelleher, ministre du Commerce extérieur, rend visite au Salon international de l'aéronautique et de l'espace du Bourget, en France, auquel participent une quarantaine d'exposants canadiens.

Le Canada et l'Agence internationale de l'Énergie

mi-juin:

Le sous-ministre à l'Énergie, Mines et Ressources du Canada, M. Paul Tellier, est choisi comme prochain président au cours d'une réunion du Conseil de l'Agence internationale de l'énergie.

Le Canada et l'UNESCO

26 avril:

Selon l'ambassadeur canadien aux Nations Unies, M. Stephen Lewis, le Canada doit continuer à participer à l'UNESCO et consacrer tous ses efforts à la réformer de l'intérieur pour rendre ses activités conformes à son mandat d'origine qui consiste à promouvoir le développement et la coopération internationale dans les domaines de l'éducation, de la science et de la culture.

Le PNUE

11 au 19 avril:

La dernière session du groupe de travail du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) chargé de définir des lignes directrices pour la protection du milieu marin contre la pollution d'origine tellurique se déroule à Montréal. Le Canada préside les travaux du groupe d'experts qui doit présenter ses conclusions au Conseil d'administration du PNUE en mai.

Réunion internationale sur le nickel

mi-avril:

Le Canada préside une réunion des pays producteurs et consommateurs de nickel qui se tient à Genève sous les auspices de l'UNCTAD.

Les exportations militaires canadiennes

19 juin:

En réponse à une question posée en Chambre sur l'exportation de matériel militaire canadien au Chili, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures déclare avoir refusé, aux cours des six derniers mois, d'attribuer des licences vers le Chili, le Guatemala et l'Iran. Il affirme en outre avoir demandé à ses fonctionnaires de revoir pour le Cabinet l'ensemble de la politique canadienne dans ce domaine.

Le Canada et l'hiver nucléaire

27 juin:

Dans une réponse aux recommandations d'un rapport de la Société royale du Canada sur les conséquences environnementales d'une guerre nucléaire, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures déclare que le gouvernement canadien juge scientifiquement crédible l'hypothèse de l'hiver nucléaire. M. Clark souligne que son gouvernement « accepte la recommandation de la Société royale voulant que soient réexaminés nos préparatifs pour la période suivant une attaque nucléaire, y compris les conséquences pour l'agriculture, les transports, les communications et les conditions générales de vie ». Le rapport de la Société royale sera transmis au Nations Unies suivant l'esprit de la résolution 39-148F adoptée au cours de la dernière séance de l'Assemblée générale.

Tragédie aérienne d'Air India et explosion d'une bombe à l'aéroport de Tokyo

24 juin:

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures offre ses condoléances aux gouvernements indien et japonais ainsi qu'aux familles des victimes à la suite de l'écrasement, au large de l'Irlande, d'un avion d'Air India en provenance de Toronto et de l'explosion, à l'aéroport de Tokyo, d'une bombe qui avait été placée dans les bagages d'un vol de CPAir effectuant la liaison Vancouver-Tokyo. Le Canada enquête sur les deux événements.

Nominations diplomatiques

28 juin:

Le ministre des Affaires extérieures annonce la nomination de nouveaux ambassadeurs et des changements d'affectations. L'ambassadeur canadien auprès du Saint-Siège sera désormais M. Eldon Pattysen Black. MM. Robert W. Clark, Victor G. Lotto et Archie D. McArthur seront les nouveaux ambassadeurs du Canada au Pakistan, au Venezuela et en Équateur. Les ambassades d'Espagne, d'Égypte et d'Algérie seront placées sous la direction respective de MM. Daniel Molgat, Marc Perron et François Pouliot. Enfin, M. Robert G. Walham sera le Haut-commissaire du Canada en Jamaïque et Mme Marion A. Macpherson Haut-commissaire en Zambie.

II — Les relations extérieures du Québec

(avril à juin 1985)

A — Aperçu général

Du deuxième trimestre de l'année 1985, on retiendra particulièrement deux événements dont il faudra suivre les retombées: le dépôt d'un énoncé de politique internationale du Québec et l'annonce de la démission de M. René Lévesque de la présidence du Parti québécois. Le premier constitue l'aboutissement de la démarche de consultation sur les activités internationales du Québec entreprise il y a un an par le gouvernement. Le second marque, au sein de la vie politique québécoise, la fin d'une époque avec le départ prochain du fondateur du Parti québécois, artisan de la révolution tranquille et Premier ministre du Québec depuis 1976.

B — L'énoncé de politique internationale

Le ministre des Relations internationales et du Commerce extérieur, M. Bernard Landry, déposait le 6 juin à l'Assemblée nationale un énoncé de la politique gouvernementale en matière de relations internationales. M. Landry avait pris l'engagement de rendre publique la politique de son gouvernement dans ce domaine au cours du sommet réunissant en deux phases, en mai et en décembre 1984, les groupes, privés et publics, intéressés aux activités extérieures du Québec¹. Plusieurs propositions effectuées lors du sommet sont d'ailleurs reprises dans le document de deux cent quatre pages intitulé *Le Québec dans le monde ou le défi de l'interdépendance: Énoncé de politique de relations internationales*².

1. Sur le sommet « Le Québec dans le monde », voir les chroniques des relations extérieures du Québec dans *Études internationales*, Vol. XV, no. 3, septembre 1984, pp. 601-604 et vol. XVI, no. 1, mars 1985, pp. 140-142.
2. Ministère des Relations internationales, *Le Québec dans le monde ou le défi de l'interdépendance; Énoncé de politique de relations internationales*, juin 1985, 204 p.